

Domaine Santé

Filière Sage-Femme

Recherche en périnatalité

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.2006.F.23

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

Avoir suivi le module « Fondamentaux de la recherche » du 2^{ème} semestre

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Frank, J. R., Snell, L., & Sherbino, J. (2015). Référentiel de compétences CanMEDS 2015 pour les médecins.

<https://canmeds.royalcollege.ca/en/framework>

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf**Rôles majeurs exercés**

Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le
 Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

- Ab1 à Ab4
- Db3
- Eb1 à Eb3
- Fb1 à Fb3
- Gb1 à Gb4
- Objectifs généraux d'apprentissage
- Identifier les articles les plus pertinents issus de la littérature scientifique
- Identifier les principaux designs d'études, leurs forces et leurs faiblesses
- Interpréter de façon critique les tests biostatistiques les plus courants

4. Contenus et formes d'enseignement**Contenus :**

- Introduction à la recherche qualitative
- Construction d'une problématique
- Méthodes de revue de la littérature
- Synthèse de la littérature scientifique
- Interprétation critique de la littérature scientifique

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
 Cours-réponses, en distanciel si nécessaire
 Travail personnel en lien avec les vignettes cliniques
 Activités pédagogiques encadrées
 Séminaires
 Relation professionnelle
 Accompagnement corporel
 Pratiques simulées

- Examen clinique (atelier pratique)
 Autre

Exigences de fréquentation :

Dénomination des temps d'enseignement indiqués dans le plan de cours du module :

- TPR : Temps présentiel recommandé (cours magistraux)
- TPO : Temps présentiel obligatoire (pratiques, séminaires, ateliers, ou autres modalités mentionnées TPO)
- TPC : Temps personnel avec consignes (travail à faire en autonomie avec directives spécifiques)
- TPI : Temps personnel individuel (travail personnel sans consignes, notamment pour les révisions) – ne figure pas sur la planification de cours

Typologie	Heures	Proportion
TPO :	40h	33%
TPR :	24h	20%
TPC :	12h	10%
TPI :	44h	37%
Total :	120h	100%

La présence aux cours magistraux mentionnés TPR est vivement recommandée.

La présence obligatoire mentionnée comme TPO est soumise à un contrôle de présences.

Toute absence doit être compensée par l'étudiant.e sans l'assistance des enseignant.es.

Les étudiant.es sont responsables de compenser leurs absences par du travail personnel, sur tout le module. Les enseignant.es ne sont pas tenus d'accompagner les étudiant.es pour la compensation de leurs absences.

Cours dont la présence est obligatoire :

Ces cours sont spécifiquement mentionnés dans votre plan de cours (TPO). Merci de vous y référer. La présence aux séminaires, ateliers, pratiques simulées, jeux de rôle, accompagnement corporel et aux cours de relation professionnel est obligatoire.

Les absences à ces cours obligatoires doivent être dûment justifiées par des causes majeures évaluées à la responsable de module (Art 29. Règlement d'études HEdS 2021).

En cas d'absence aux TPO, il faut impérativement informer par courriel (e-mail) la responsable du module le plus rapidement possible.

Dès 3 jours consécutifs d'absence, l'étudiant.e doit faire parvenir par courriel avec un certificat médical au.à la responsable du module et au secrétariat de la filière.

Si les absences cumulées aux cours mentionnés obligatoires (TPO) dans le plan de cours (avec certificat médical/ou non) dépassent 20% du temps de présentiel total du TPO, alors l'étudiant ne pourra pas se présenter à-aux examen(s) finaux. Le calcul des taux d'absence aux TPO, et la communication à l'étudiant.e dépassant les 20% autorisés, sera faite en fin de semaine 21

5. Modalités d'évaluation et de validation

La validation du module « Recherche en périnatalité » pour la 2^{ème} année de Bachelor est structurée comme suit :

- A) Une soutenance orale en semaine 51, (20 points sur 100) ;
- B) Un travail écrit, en binôme ou trinôme de préférence, à rendre semaine 21 (48 points sur 100) ;
- C) Une évaluation du travail de groupe (auto et hétéro évaluation), à rendre semaine 21 (12 points sur 100) ;
- D) Une présentation orale, en binôme ou trinôme de préférence. Les exposés seront présentés en semaine 22 ou 23 (20 points sur 100).

La soutenance se déroule suivant les modalités suivantes :

- Présentation orale du rapport en groupe de 2 ou 3 étudiant.es : 10 minutes
- Questions du jury : 5 minutes
- Délibération du jury : 5 minutes
- Restitution des résultats : 5 minutes

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : Révision du manuscrit qui devra prendre en compte les commentaires et les recommandations des évaluateurs pour améliorer la qualité du travail. La date limite pour la soumission du manuscrit révisé sera communiquée en temps voulu.
- Période : Semaine 36 ou 37

Répétition

- Modalités : La répétition impliquera la soumission d'un manuscrit révisé ainsi qu'une nouvelle soutenance orale. Les dates pour ces nouvelles évaluations seront également communiquées ultérieurement.
- **Période** : Semaine 36 ou 37

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Voir syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Marie-Julia Guittier, Professeur associée HES

Enseignants :

Voir syllabus

Descriptif validé le 06.09.2024 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière